

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 AVRIL 2018

Présents : M. GAZZIERO, Maire,
MM. BALANS, BERNADET, PONCHATEAU, Mmes LAGARDE, BANOS, Adjointes,
Mmes GAURY, LE LAGADEC, PEDEBIBEN, SERVAND, ZAÏRI-AMARAL,
MM. ARDURAT, DULUC, MEUNIÉ, MONIER, VIGNES.

Secrétaire de séance : Mme ZAÏRI-AMARAL.

Approbation et signature du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06 mars 2018.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 :

FONCTIONNEMENT

Total Recettes = + 1.239.483,73

Total Dépenses = - 1.033.215,40

Excédent 2017 = + 206.268,33

INVESTISSEMENT

Total Recettes = + 330.984,24

Total Dépenses = - 181.915,45

Excédent 2017 = + 149.068,79

Le Compte Administratif 2017 est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2017 :

En application de l'instruction comptable et budgétaire, le Conseil délibère sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2017 et des résultats antérieurs non affectés :

Résultats de la section de fonctionnement :

Total des Recettes = + 1.239.483,73

Total des Dépenses = - 1.033.215,40

Excédent de fonctionnement 2017 = + 206.268,33

Résultats de la section d'investissement :

Total des Recettes = + 330.984,24

Total des Dépenses = - 181.915,45

Excédent d'investissement 2017 = + 149.068,79

Excédent antérieur = + 336.857,89

Excédent Total = + 485.926,68

Restes à réaliser Recettes = 0,00

Restes à réaliser Dépenses = - 438.600,00

Excédent global 2017 = + 47.326,68

Le Conseil décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de la façon suivante :

- pour 20.000,00€ en Fonctionnement, au compte 002

- pour 186.268,33€ en Investissement, au compte 1068

TAUX D'IMPOSITION 2018 :

Monsieur le Maire propose au Conseil une augmentation de 1% sur les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018.

Après avoir délibéré, le Conseil décide de voter les taux d'imposition suivants pour 2018 :

- Taxe d'habitation :	1.885.000 x 14,19% = 267.481,00
- Foncier bâti :	1.337.000 x 15,27% = 204.160,00
- Foncier non bâti :	58.500 x 58,54% = 34.246,00
<u>Produit fiscal attendu :</u>	<u>505.887,00</u>

BUDGET 2018 :

		<u>FONCTIONNEMENT</u>	
Dépenses			Recettes
Charges générales	360.800,00	Atténuation de charges	10.000,00
Charges de personnel	666.500,00	Produits des services	70.700,00
Autres charges	123.500,00	Impôts et taxes	646.000,00
Charges financières	25.000,00	Dotations	444.600,00
Charges exceptionnelles	2.000,00	Autres produits	17.000,00
Dépenses imprévues	10.700,00	Produits exceptionnels	200,00
Amortissements et autres	35.000,00	Amortissements	15.000,00
		Résultat reporté	20.000,00
TOTAL	1.223.500,00	TOTAL	1.223.500,00

		<u>INVESTISSEMENT</u>	
Dépenses			Recettes
Emprunts	80.000,00	Excédent Invest.	485.926,68
Frais étude bourg	57.000,00	Excédent Fonct.	186.268,33
Honoraires	10.000,00	FCTVA	16.000,00
Achat terrains	135.000,00	TAM	2.000,00
TX bât. scol.	38.600,00	FDAEC	20.000,00
TX bât publics	45.000,00	Amortissements	15.000,00
TX Mairie	36.500,00	Emprunt	1.500.000,00
TX Imm. de rapport	5.000,00	Subvention Etat	150.000,00
TX aménagement bourg	1.761.000,00	Subvention Département	150.000,00
TX voirie	254.000,00	Subvention SDEEG	30.000,00
Élec. Rurale	31.800,00		
Achat matériel	29.800,00		
Cimetière	13.300,00		
TX réseaux	13.000,00		
Amortissements	15.000,00		
Dépenses imprévues	30.195,01		
TOTAL	2.555.195,01	TOTAL	2.555.195,01

Le Budget 2018 est voté à l'unanimité moins une abstention (M. VIGNES).

PROPOSITIONS DE PRÊTS :

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'à ce jour, nous avons reçu deux propositions de prêts :

Pour un montant de 1.500.000€, sur une durée de 25 ans, échéances trimestrielles, amortissement progressif à échéances constantes, à taux fixe :

- Caisse d'Épargne : 1,90%
- Crédit Agricole : 1,926%

Nous attendons encore deux propositions : la Banque Postale et la Caisse des Dépôts.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN :

Vente d'une maison sur terrain de 1.357 m², située 21 Route de Gascogne, appartenant à M. SAINT-MARC Michel, au prix de 237.000€

Vente d'une maison sur terrain de 1.548 m², située 27 L'Astouret, appartenant aux Consorts LAMARQUE, au prix de 173.000€

Vente d'une maison sur terrain de 3.019 m², située 4 Chemin de Fleur, appartenant aux Consorts DELAGE, au prix de 169.000€

Vente d'une maison sur terrain de 445 m², située 18 L'Astouret, appartenant aux Consorts CASAGRANDE, au prix de 143.500€

La CDC du Sud Gironde a renoncé à son droit de préemption urbain sur ces biens.

PERSONNEL COMMUNAL :

M. BALANS informe le Conseil que, suite à l'organisation de la rentrée scolaire 2017/2018 et pour les remplacements d'agents en arrêt maladie, le personnel communal a effectué les heures complémentaires suivantes au mois de mars :

- Mme DUPA Isabelle : 22H
- Mme PASTOR Estelle : 60H30
- M. DUCOS Mickaël : 15H45

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à payer ces heures complémentaires à l'indice habituel de chaque agent.

SICTOM :

Mme SERVAND donne le compte rendu de la réunion du 28/03/2018 :

- vote du Budget
- emprunt de 550.000€ pour la plate-forme à Fargues
- rappel du règlement de la déchetterie :
 - . carte d'accès à demander à l'accueil pour ceux qui ne l'ont pas encore ou ceux qui l'ont perdue
 - . 20 passages par an, aucune restriction pour les déchets verts apportés par les voitures et voitures + remorques
 - . harmonisation pour les 4 déchetteries en juillet
 - . centre de recyclage de Langon : horaires d'avril à octobre, le samedi, fermeture à 18H au lieu de 15H45 actuellement
- élections professionnelles le 06 décembre 2018 : renouvellement des instances CT et CHSCT à l'identique (4 représentants)
- jours fériés 2018 : 8 mai travaillé en ce qui concerne les collectes en porte à porte mais la déchetterie sera fermée
- appels à projets : demande de subvention à l'ADEME concernant les déchets verts pour l'extension de la plateforme et le développement des prox-déchets verts
- demande de subvention également pour lancer une étude sur le territoire concernant la collecte des bio-déchets
- les broyeurs ne sont malheureusement plus subventionnés cette année
- contrat CIETEO (ex éco-emballage) pour le papier : signature d'un contrat de 5 ans pour le subventionnement d'une collecte et du tri des papiers

- vente de deux véhicules : 1 camion polybenne et 1 polybenne avec grue, proposition 20.000€
 - le site du SICTOM est en ligne depuis le 28 mars
 - semaine du compostage : du 26 mars au 07 avril
 - Bazas : projet de panneaux photovoltaïques sur la décharge
 - fête du réemploi et de la réparation autour du vélo (re-cyclons) devant la Place Nougaro à Langon le 09 juin
 - SPL, prochain COPIL (nouvelles consignes de tri) le 27 avril
- Le prochain Comité Syndical aura lieu le 27 juin 2018.

SISS :

Mme BANOS donne le compte rendu de la réunion du 19/03/2018 :

- Vote des budgets :

SISS Bâtiments :	Fonctionnement		
	Dépenses = 495.176,91	Recettes = 495.176,91	
	Investissement		
	Dépenses = 118.305,12	Recettes = 118.305,12	
SISS Transports	Fonctionnement		
	Dépenses = 2.744.573,71	Recettes = 2.744.573,71	
	Investissement		
	Dépenses = 872.330,20	Recettes = 872.330,20	

- courrier de la Trésorerie de Langon : les comptes du SISS sont excellents et n'appellent aucune observation
- 3.200 m² de terrain sont disponibles : réflexion pour création de garages ou de box commerciaux, ou d'un parking avec navette vers la gare de Langon ?

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE :

M. BALANS donne le compte rendu de la réunion du 05/04/2018 :

- Travaux 2018 :
 - . réfection du réseau sur Saint-Maixant, dans le cadre de l'aménagement du bourg, sera pris en charge par le syndicat = 418.416,07€ prévus au budget
 - . bouche incendie à Sainte-Croix de Mont
- Le transfert de compétence vers la CDC initialement prévu en 2020 ne serait effectif qu'en 2026
- Le prix de l'eau ne change pas
- Vote du budget 2018

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT :

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la réunion du 04/04/2018 :

- Vote du budget
- Création d'un groupe de travail (fin du contrat avec la SOGEDO en 2019)
- SPANC : lissage des prix des contrôles des installations individuelles avec ceux de Langon (130€)

CVLV :

Monsieur le Maire présente au Conseil la réactualisation des budgets du CVLV concernant les NAP et l'APS, suite à l'augmentation du point d'indice de la Convention Collective de

l'Animation. Cette majoration du point d'indice entraîne les augmentations suivantes sur les conventions 2017/2018 :

- Budget des NAP : + 1.507.60€
- Budget de l'APS : + 1.091,40€

Le Conseil accepte ces augmentations qui seront facturées à partir d'avril 2018.

MAISON MÉDICALE :

Les 8 communes de l'ex CDC des Coteaux Macariens ont proposé collectivement une solution foncière pour l'implantation d'une Maison Médicale sur Le Pian sur Garonne, à proximité du collège :

- zone foncière disponible immédiatement, dont la destination est réservée à un projet pour le territoire
- zone centrale sur le territoire, accessible pour tous par RD1113, D672, D10 et D19
- réserve suffisante pour construction et agrandissement
- présence des réseaux, notamment la fibre (e-médecine)
- proximité du collège pour notamment des actions de prévention à la santé pendant le temps scolaire
- proximité du Pôle Sportif Intercommunal
- mutualisation des parkings avec ceux du collège

BUS NUMÉRIQUE :

M. MONIER confirme que le Bus Numérique du Département de la Gironde viendra deux jours sur Saint-Maixant :

- mercredi 23 mai 2018
- mercredi 13 juin 2018

L'objectif de cette action est de pallier la fracture numérique vécue par les seniors, tout en favorisant le lien social en se rapprochant des publics isolés. Avec des ateliers collectifs de trois heures, dans un bus équipé de 12 postes informatiques, un formateur sensibilise et forme les seniors à l'utilisation des nouvelles technologies de manière ludique. Les modalités sont :

- 9H30 à 12H30 : matinée réservée aux débutants
- 14H à 17H : après-midi dédiée au perfectionnement

L'information paraîtra dans le prochain Bulletin Municipal.

PROJET DE TERRITOIRE :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le Projet de Territoire du Sud Gironde se décline selon 18 axes de travail. Afin de prendre en compte les attentes et d'affiner les priorités à l'horizon 10/15 ans, la CDC du Sud Gironde a envoyé un message à tous les élus du territoire leur demandant de bien vouloir répondre à une enquête en ligne afin d'exprimer leur hiérarchisation parmi les 18 axes de travail proposés.

CDC SUD GIRONDE – TOURS 2018 :

Monsieur le Maire informe le Conseil que la CDC du Sud Gironde organise des journées de découverte du territoire et des services communautaires à l'attention des élus des communes du territoire intercommunal. Deux dates sont proposées le mardi 05/06 et le jeudi 21/06/2018.

Les renseignements seront transmis par messagerie à l'ensemble du Conseil afin que chacun puisse s'inscrire s'il le souhaite.

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES :

La distribution annuelle des sacs poubelles aura lieu :

- Vendredi 04 Mai 2018 : de 16H à 19H

Mme LE LAGADEC – M. PONCHATEAU – M. MONIER (après 18H)

- Samedi 05 Mai : de 9H à 12H

Mme BANOS – Mme PEDEBIBEN – M. BALANS

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire informe le Conseil que Mme DELAS lui a fait part de sa décision de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 01/01/2019, par courrier remis en main propre le 29/03/2018.

M. BERNADET informe le Conseil qu'il a assisté :

- le 29/03/2018, à Artigues, à une formation sur les DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux sur la voirie) avec M. BIBENS Sébastien.

- le 05/04/2018, au Château Smith Haut Lafitte à Martillac, à une présentation de nouveaux produits routiers par la Société Eiffage.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.